

L'Iran, cette autre élection présidentielle décisive qui aura lieu au mois de mai 2017



Les questions économiques (et derrière elles, celle de l'ouverture ou de la fermeture) seront au cœur de la présidentielle iranienne qui verra s'affronter six candidats, parmi lesquels le président sortant, Hassan Rohani.

Avec Clément
Therme

Atlantico : Ce jeudi 20 avril, le Conseil des gardiens de la Constitution a rendu publique la liste officielle des six candidats concourant à l'élection présidentielle iranienne du 19 mai prochain. Quels enjeux de cette élection peut-on percevoir à travers ce choix de candidats ?

Clément Therme : L'enjeu est double pour le système politique iranien (*nezam*) : d'abord, il faut s'assurer d'un taux de participation élevé pour **renforcer la légitimité du processus électoral et des institutions**, qui a été fragilisée par la contestation populaire des résultats des élections présidentielles de juin 2009. Ensuite, il faut **éviter que des candidats trop contestataires** (par exemple, rejetant la fusion du politique et du religieux) ou trop réformateurs (s'opposant à la prééminence de la légitimité divine sur la dimension élective) **proposent une voie nouvelle, voire une sortie de la Révolution islamique**.

Par ailleurs, cette sélection des différentes tendances islamistes permet **un débat sur la poursuite ou non de l'ouverture économique voulue par le président Rouhani** : la divergence porte principalement sur la méthode permettant un renforcement de l'assise populaire de la théocratie. Pour le président sortant, la préservation des acquis de la Révolution islamique passe par l'enrichissement personnel des citoyens et le développement économique du pays (réforme économique à l'intérieur et détente dans la politique étrangère). **Pour son principal opposant, Ebrahim Raissi, il faut au contraire conserver la valeur cardinale de la Révolution islamique : l'auto-suffisance (*khod kafa*) et ce même au prix de l'ascétisme de la population.** Pour ce courant, le rejet du matérialisme occidental est prioritaire afin d'éviter la "contagion culturelle occidentale". Le risque est qu'avec l'élection du président Trump et de sa stratégie d'opposition à l'Iran, le courant radical de Raissi, qui lit les relations internationales à travers la théorie du choc des civilisations, soit renforcé...

Parmi les six candidats à l'élection présidentielle iranienne, on retrouve l'actuel président Hassan Rohani, critiqué par l'opposition pour ses résultats économiques. Ces derniers pourraient-ils effectivement lui coûter sa réélection ?

Cela est possible dans l'hypothèse où le taux de participation serait peu élevé. Mais **l'alternative économique au président Rouhani est une économie d'aumône**. Le président sortant a d'ailleurs pris les devants en décidant d'augmenter le montant des subventions accordées aux Iraniens des classes populaires. En effet, si ceux qui s'opposent à la République islamique et à son système politique fermé sur la diversité et le pluralisme de la société décident de ne pas participer, à ce moment-là, le conservateur Raissi pourrait bénéficier à plein du vote des clientèles de la République islamique.

Parmi les 1 636 candidatures étudiées par le Conseil des gardiens de la Constitution, 137 étaient féminines. Or aucune n'a été retenue. Comment peut-on expliquer ce refus ? Quelles implications cela pourrait-il avoir du côté de la société civile ?

En fait, le Conseil des gardiens, qui filtre les candidatures, est composé **d'ayatollahs très âgés**. Ces gérontocrates rejettent la volonté des femmes iraniennes de participer à la vie politique du pays au nom de l'article 115 de la Constitution, qui dispose que le président doit être un *redjal* ce qui peut signifier "homme" ou "personne". Les clercs interprètent systématiquement cet article dans le sens que seuls des hommes peuvent se porter candidats à la présidence de la République islamique. Ce qui est intéressant est que des femmes iraniennes continuent à essayer de passer la sélection, obligeant ainsi le Conseil des gardiens de la Constitution à montrer que le système politique rejette toute égalité entre droits civiques des femmes et des hommes.

Les gardiens de la Constitution ont également écarté la candidature de l'ancien président Mahmoud Ahmadinejad. Quels éléments ont pu motiver l'éviction de cette candidature ?

Le choix des candidats est subjectif. Pour l'ancien président Ahmadinejad, on peut citer deux éléments : **sa relation personnelle difficile avec le Guide suprême et son messianisme** qui, à la fin de son second mandat (2009-2013), l'a transformé en président anticlérical. Enfin, il est apparu, au cours de son second mandat, qu'il souhaitait plus se servir que servir le système. Son populisme menaçait alors les fondements théocratiques du régime. Il a notamment commencé à développer un discours ultranationaliste qui a fortement déplu au clergé attaché à la notion d' "Iran islamique".